

Renvoi aux comités des Finances et de Législation d'un projet de décret sur l'établissement d'une commission centrale pour accélérer la liquidation des dettes des émigrés, lors de la séance du 22 brumaire an III (12 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi aux comités des Finances et de Législation d'un projet de décret sur l'établissement d'une commission centrale pour accélérer la liquidation des dettes des émigrés, lors de la séance du 22 brumaire an III (12 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 165;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18092_t1_0165_0000_11

Fichier pdf généré le 04/10/2019

[*Le représentant du peuple [Faure (de la Creuse)] près les ports et côtes de Brest et de Lorient au comité de Salut public*] (108)

Brest, le 17 brumaire, l'an troisième de la République française une et indivisible.

Citoyens collègues,

La fortune qui sembloit avoir oublié la seule armée navale de la République, vient enfin de nous donner signe de souvenir : nous avons un beau vaisseau de 74 de plus.

Le contre-amiral Nielly, qui vient de mouiller à 2 heures après minuit, a expédié sur-le-champ un canot au général, qui n'a pas perdu un instant pour m'apporter cette heureuse nouvelle. Le vaisseau s'appelle *L'Alexander*, commandé par le commodore Rodney-Blin, qui venoit d'escorter un convoi avec un autre vaisseau que sa marche, le gros temps et la brume nous ont enlevé. Je n'ai pas d'autres détails. Je vous les donnerai par le prochain courrier.

Salut et fraternité.

Signé, A. FAURE (de la Creuse).

La Convention nationale déclare que l'armée du Nord ne cesse de bien mériter de la patrie.

La Convention nationale déclare que la division du contre-amiral Nielly a bien mérité de la patrie.

La Convention nationale décrète l'insertion au bulletin des nouvelles et du rapport du comité de Salut public (109).

30

CARNOT a fait lecture de la lettre suivante :

[*Gillet, représentant du peuple près l'armée de Sambre-et-Meuse, au comité de Salut public*] (110)

Au quartier général à Maëstricht, le 18 brumaire l'an troisième de la République française une et indivisible.

Je vous envoie, chers collègues, par un aide de camp du général Kléber, trente-six drapeaux hollandais et autrichiens, trente-un appartenant à la garnison de Maëstricht; quatre ont été pris à la bataille de l'Ourt et un à Mons, avec deux pièces de canon de dix-sept, par la cent-vingt-troisième demi-brigade d'infanterie et la troisième de gendarmerie, le 13 messidor

(108) *Bull.*, 22 brum. *Moniteur*, XXII, 488; *Débats*, n° 780, 746; *J. Mont.*, n° 32; *Rép.*, n° 53 (suppl.); *F. de la Républ.*, n° 53; *C. Eg.*, n° 816; *M.U.*, n° 1340.

(109) *P.-V.*, XLIX, 126. *Bull.*, 22 brum.; *Moniteur*, XXII, 488. Rapporteur Carnot selon C* II, 21.

(110) *Bull.*, 22 brum. *Moniteur*, XXII, 488; *Débats*, n° 780, 745-746. Mention dans *F. de la Républ.*, n° 53; *C. Eg.*, n° 817.

dernier. Il en reste un trente-septième qui fait partie de ceux pris à la bataille de l'Ourt, que je vous enverrai lorsque le chef d'état-major de l'armée me l'aura remis.

Nous avons trouvé à Maëstricht : 1° trois cent cinquante-deux bouches à feu, parmi lesquelles il y en a trois cent deux de bronze, presque toutes de gros calibre. Cette formidable artillerie ne provient pas toute de la place : les Autrichiens avoient fait de Maëstricht leur place d'armes, et il y avoient laissé le reste de leur artillerie de siège; voilà pourquoi nous n'avions pu, à notre grand étonnement, mettre la main dessus en les poursuivant de la Meuse au Rhin; 2° trois cent quatre-vingts milliers de poudre, non compris ce qui est employé à l'arsenal et dans les mines; 3° quatorze mille fusils, outre ceux de la garnison.

La fameuse tête de crocodile est trouvée : c'est dans son genre l'un des plus beaux morceaux d'histoire naturelle qui existe.

Salut et fraternité.

Signé, GILLET.

[On demande que la tête de crocodile soit apportée au cabinet d'histoire naturelle du jardin des Plantes] (111)

La Convention nationale décrète que la tête de crocodile trouvée à Maëstricht sera envoyée au Muséum d'histoire naturelle (112).

31

Un membre a représenté combien il étoit urgent de hâter les réparations à faire au canal de Briare, pour faciliter l'arrivage des denrées de première nécessité à Paris.

Renvoyé au comité de Salut public (113).

32

Un membre au nom des comités des Finances et de Législation présente un projet de décret sur l'établissement d'une commission centrale pour accélérer la liquidation des dettes des émigrés.

Renvoyé aux mêmes comités (114).

33

L'agent national près le district de Lodève [Hérault] envoie à la Convention

(111) *Débats*, n° 780, 746.

(112) *P.-V.*, XLIX, 126.

(113) *P.-V.*, XLIX, 126. *Mess. Soir*, n° 817, mention.

(114) *P.-V.*, XLIX, 126.